



Préavis de grève du 1^{er} avril

Projet de holding-fusion : audiovisuel public en danger

L'existence de Radio France est menacée

Une nouvelle fois, le **projet de holding-fusion de l'audiovisuel public** a été inscrit à l'ordre du jour de l'**Assemblée nationale**. La ministre de la Culture s'obstine à porter ce projet que le gouvernement serait prêt à faire voter avec les voix du Rassemblement National, dont le seul objectif est la destruction de l'audiovisuel public.

Qu'il s'agisse d'une holding légère ou d'une loi visant clairement la fusion à moyen terme, ce projet aura pour conséquence de démanteler notre entreprise en la plaçant sous la tutelle de France télévisions et en ouvrant la porte à des filialisations, notamment pour Ici et pour France info. **Radio France y perdrait son autonomie budgétaire, son indépendance éditoriale et son agilité, facteurs de réussites plébiscités par le public dans le domaine de l'audio - radio et numérique.**

Faisant fi de ces très bons résultats (près de 15,5 millions d'auditeurs chaque jour, record absolu en part d'audience radio, 78 millions d'écoute à la demande par mois, premier groupe radio sur les podcasts), le **gouvernement entend attaquer le modèle développé par Radio France**, basé sur la production en interne de nos contenus radio et numériques. Un modèle salué aujourd'hui, jusqu'à la Cour des comptes, pour son efficacité et sa capacité de transformation vers les nouveaux supports.

Au-delà de notre indépendance éditoriale, de la richesse de nos programmes, de la qualité de nos modes de production, c'est aussi l'avenir de nos formations musicales et de notre engagement dans la création culturelle que ce projet menace. **Tout ce qui fait la réussite de Radio France semble poser problème à la ministre de la Culture**, tout ce qui fait la réussite de la radio de service public pourrait être mis à mal par un tel projet. Son seul argument est de répéter que le service public de l'audiovisuel doit se rassembler pour être plus fort face aux plateformes numériques. Mais Radio France est déjà leader dans son domaine, et a démontré sa capacité à s'adapter aux évolutions du marché.

En réalité, **ce projet de "réforme" n'a aucune pertinence en termes de stratégie. Il ne s'agit que d'une posture politique** qui conduirait des milliers de salariés de nos quatre entreprises de l'audiovisuel public au chaos social et cette obstination affaiblirait France Télévisions, France Médias Monde, l'INA et Radio France au profit des acteurs privés.

Cet entêtement doit cesser, à l'heure des fake news et des attaques contre les médias libres et indépendants.

Pour obtenir le retrait de ce texte et marquer leur profond refus de ce projet, les organisations syndicales de Radio France CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD, UNSA, appellent les salariés à cesser le travail, le mardi 1er avril, de 0h à Minuit.

Paris, le 25 mars 2025
Reçu le 25/03/2025
Avec les réserves d'usage

CFDT : *R. DALMAYR*
CGT : *Patrick DURAND*
FO : *Stanislas von Hoffel*
SUD : *Benoit GASPARD*
SNJ : *Fathima DARRIET*
UNSA : *Remy GEMBLE*